

La
Semaine Religieuse
 DE
Québec

VOL. XIX

Québec, 6 juillet 1907

No 47

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 737. — Les Quarante-Heures de la semaine, 737. — L'action sociale catholique, 738. — Chronique diocésaine, 739. — Consécration annuelle du genre humain au Sacré-Cœur, 741. — Le premier prêtre ordonné en Amérique, 743. — L'alcool abrutit, 743. — Vers l'Eglise catholique, 744. — En marche vers Rome, 744. — Procession du Saint Sacrement, 745. — L'Angleterre religieuse, 746. — L'œuvre des vieux timbres, 749. — Intentions de messes, 74 9. — Bibliographie, 751.

Calendrier

— o —

7	DIM.	r	VII apr. Pent. Précienz Sang de N.-S. J.-C., 2 cl. <i>Kyr. 2 cl.</i> — II Vêp., mém. du suiv. (<i>Et nunc</i>), des SS. Cyrille et Méthode (II Vêp.) et du dim.
8	Lundi	fb	Ste Elisabeth, reine du Portugal, veuve.
9	Mardi	r	S. Zénon et ses SS. Comp., mart.
10	Merc.	tr	Les SS. Sept Frères, martyrs.
11	Jeudi	b	S. Michel des Saints, confesseur (5).
12	Vend.	b	S. Jean Gualbert, abbé.
13	Samd.	tr	S. Anaclet, pape et martyr.

Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

7, juillet, Château-Richer. — 9, Saint-Anselme. — 10, Pointe-aux-Trembles. — 11, Saint-Isidore. — 12, Saint-Cermain. — 13, Couvent de N.-D. des Laurentides, Charlesbourg.

L'Action sociale catholique

Nous traduisons et reproduisons de la célèbre publication américaine, *The Catholic Fortnightly Review*, l'important article suivant, consacré à la Lettre pastorale de Mgr l'Archevêque de Québec, établissant en notre diocèse l'Œuvre de l'Action sociale catholique. Notre confrère des Etats-Unis a donné à son article le titre que voici : « An Archiepiscopal Advocate of the Catholic Press and Catholic Social Reform. »

Le Très Révérend Archevêque Bégin, de Québec, dans une lettre pastorale datée du 31 mars 1907, a chaleureusement approuvé, et pratiquement inauguré dans son diocèse, deux causes qui ont toujours été très chères à la *Catholic Fortnightly Review*.

Ces deux causes sont la réforme sociale catholique et l'œuvre de la presse catholique, comprenant la fondation d'un puissant journal catholique *quotidien*.

C'est aux catholiques, dit l'Archevêque, qu'il appartient d'être au premier rang dans l'application des réformes sociales que Léon XIII, dans ses immortelles encycliques, a si lumineusement exposées. Déjà il s'est plus fait, en ce sens, dans le diocèse de Québec, que dans plus d'un diocèse d'Amérique de ressources bien supérieures. Mais, en tout cas, pour régulariser les efforts, pour leur donner plus de souffle et toute l'extension possible, Mgr Bégin, dans sa lettre pastorale, institue un comité permanent, formé de prêtres et de laïques, sous le nom d'« Action sociale catholique. » Ce comité sera comme le centre de l'action diocésaine organisée.

Mgr Bégin sait très bien qu'à notre époque aucune action publique, de quelque nature qu'elle soit, ne peut atteindre au succès si elle ne s'appuie sur une presse périodique forte et à grande circulation. Il est convaincu que, dans les conditions présentes, il n'existe aucun moyen aussi puissant, pour éveiller et former la conscience catholique, que « des journaux quotidiens hautement et exclusivement catholiques : catholiques dans leurs doctrines, catholiques dans leur esprit, catholiques dans leurs appréciations des hommes et des choses, catholiques dans la discussion de toutes les questions de religion et de morale, de nationalité et de langue, d'administration politique et d'économie sociale. »

La presse quotidienne de Québec est loin d'être aussi « jaune » que celle de beaucoup de nos principales villes américaines. Il semble toutefois à l'Archevêque Bégin, et assurément avec raison, que l'on ne peut s'attendre à ce « que les journaux politiques, même les mieux disposés à l'endroit de la religion, préoccupés surtout des intérêts du parti ou des intérêts matériels qu'ils ont mission de défendre, exercent cette vigilance efficace qui sauvegarde toujours les droits de l'Eglise, de la vérité et de la morale. »

Pour le support de la presse catholique en général, l'Archevêque Bégin a établi à Québec, sous la direction de l'abbé Paul-Eugène Roy, qui préside aussi le comité social dont il a été question plus haut, l'« Œuvre de la Presse catholique », qui a pour but de répandre « une bonne et saine littérature populaire. » Afin de soutenir cette œuvre opportune et nécessaire, on fera chaque année, dans toutes les églises du diocèse, et à toutes les messes du jour de la Saint-Michel, une collecte qualifiée de « Denier de la Presse catholique. »

.....

En tout état de cause, il est certain que l'« Action sociale catholique » et l'« Œuvre de la presse catholique » seront une vraie bénédiction pour le diocèse de Québec. Et, vraiment, il est à espérer qu'il se trouve quelque « American Bégin » pour entreprendre avec autant d'énergie de pousser, dans les Etats-Unis, la cause de la réforme sociale catholique et y établir une presse catholique quotidienne, — s'il peut être enfin possible de fonder quelque part, dans l'univers, un journal catholique quotidien de langue anglaise !

A tous le moins, nous ne saurions pour cela invoquer le manque de ressources, dans un pays que nous parsemons de somptueux palais de Chevaliers de Colomb et de cathédrales coûtant leur million de piastres.

Chronique diocésaine

— o —

— Par décision de S. G. Monseigneur l'Archevêque, ont été nommés vicaires :

M. l'abbé Alexandre Roy, à Beauport ; M. l'abbé Ulric Martel,

à Saint-Ambroise ; M. l'abbé Edmond Paré, à Sainte-Famille, I. O. ; M. l'abbé Aimé Lacroix, à Sainte-Germaine ; M. l'abbé Georges Côté, à Saint-Roch de Québec ; M. l'abbé E. Guay, à Saint-Charles ; M. l'abbé Louis Bolduc, à Saint-Georges ; M. l'abbé Philémon Cloutier, à Jacques-Cartier.

—Le 26 juin, en l'église du Bon-Pasteur de cette ville, dix-sept postulantes ont revêtu l'habit de la Congrégation des Sœurs Servantes du Cœur Immaculé de Marie. Ce sont : Mlles Marie-Anne Rochette, de Saint-Augustin, en religion M. de Sainte-Thérèse d'Avila ; Albine Maurault, de Saint-Octave de Métis, en religion M. de Saint-Philippe de Néri ; Elzire Brie, du Cap Saint-Ignace, en religion M. de Bethléem ; Hildegard Lebel, de Saint-Octave de Métis, en religion M. de Sainte-Ludivine ; Gratia Labrie, de Chicoutimi, en religion M.-Pauline de Jésus ; Délia Moreau, de Saint-Bernard (Dorchester), en religion M.-Thérèse ; Marie-Ange Pagé, des Ecu-reuils (Portneuf), en religion M. de Sainte-Jeanne du Sacré-Cœur ; Hélène Laliberté, de Normandin (Lac Saint-Jean), en religion M. de Saint-Joseph ; Séraphine Houle, de Saint-Edouard, Gentilly, en religion M. de Saint-Jean du Cénacle ; Dénerise Turcotte, de Sainte-Marie (Beauce), en religion M.-Philomène ; Laure Violette, de Van Buren, Maine, E.-U., en religion M. de Saint-Guillaume ; Mamie Upham, de Van Buren, Maine, E.-U., en religion M. de Saint-Bernard ; Mathilda Routhier, de Saint-Sylvestre (Lotbinière), en religion M. de Saint-Olivier, *postulantes de chœur* ; et Mlles Marie-Louise Boisseau, de Sainte-Brigitte, Montréal, en religion M. de Saint-Frédéric ; Marie-Anne Dumas, de Saint-Luc (Matane), en religion M. de Saint-Zénon ; Marie Laroche, de Saint-Prosper (Beauce), en religion M. de Saint-Ovide ; Marie-Anne Pelletier, d'Arthabaskaville, en religion M. de Sainte-Hedwige, *postulantes converses*.

La cérémonie a été présidée par M. l'abbé Laberge, aumônier de la communauté, assisté des RR. PP. A. Rabel et J.-B. Jungers, S. M., de Van Buren, Me, E.-U. Etaient aussi présents : MM. les abbés A. Bernier, ancien curé, Victor Rochette, Ecl., et Rév. Frère Louis, de l'Académie de Saint-Sauveur.

Consécration annuelle du genre humain au Sacré-Cœur

— o —

POUR ROME ET POUR LE MONDE

Sa Sainteté s'est vue solliciter de daigner prescrire, en ouvrant également les trésors des indulgences, que chaque année, en la fête du Sacré-Cœur, l'on renouvelle l'acte de consécration par lequel Léon XIII, d'heureuse mémoire, décida, le 25 mai 1899, de vouer au très auguste Cœur de Jésus le genre humain tout entier. Ces instances avaient pour but de perpétuer la mémoire d'un acte aussi solennel de religion et de lui faire produire sans cesse les fruits de salut qui en ont une première fois décollé.

Sa Sainteté a fait à ces prières l'accueil le plus empressé. Et, dans son extrême désir de voir les fidèles croître en la dévotion qu'ils ont conçue envers le Sacré-Cœur et s'efforcer, par cette consécration, de s'unir avec plus de ferveur à ce Cœur si plein de suavité, il a ordonné que tous les ans, en la fête susdite, dans toutes les églises paroissiales et les autres où la fête se célèbre, l'on récite devant le Saint-Sacrement, exposé en forme publique à l'adoration, la formule de consécration proposée par le même Léon XIII. On y devra joindre les litanies en l'honneur du Sacré-Cœur.

A tous les fidèles qui assisteront d'un cœur contrit et avec dévotion à cette pieuse cérémonie et qui prieront à ses intentions, Sa Sainteté a bénévolement octroyé une indulgence de sept ans et sept quarantaines. Ceux qui, purifiés par la confession sacramentelle, s'approcheront aussi de la Sainte Table, obtiendront de sa clémence une indulgence plénière. Suivant la déclaration du Saint-Père, ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire. Le présent acte a valeur perpétuelle, nonobstant toute disposition contraire.

Donné à Rome : de la Secrétairerie de la Sacrée-Congrégation des Indulgences et des SS. Reliques, le 22 août 1906.

A. CARDINAL TRIPEPI, préfet.

D. PANICI, Archev. de Laodicée, secrét.

L'importance du document n'a d'égal que sa simplicité. Qu'entend faire Pie X, d'après ses propres expressions ?

Entretenir vivant dans les âmes le souvenir de l'hommage universel que Léon XIII décerna au Sacré-Cœur.

Multiplier, perpétuer les fruits de la consécration du genre humain.

Unir plus intimement les fidèles au Cœur de leur divin Sauveur.

Aux yeux de Léon XIII, la consécration du monde, préparée de longue main, devait être le couronnement des honneurs que reçoit le Sacré-Cœur de Jésus, et c'était d'après lui le plus grand acte de son long pontificat. Un progrès était possible. On pouvait donner à Jésus un monde qui ne cesse de se consacrer à Lui. Telle est l'œuvre de Pie X.

Léon XIII attendait de cette démonstration des fruits extraordinaires de salut pour les Etats et les individus, pour les fidèles et les infidèles. L'élan universel qui répondit à son appel satisfit son attente et lui causa une joie sainte et profonde. Assurer la persévérance dans la prière, faire jaillir sans cesse la source de ces grâces et de ces bénédictions, telle est l'œuvre de Pie X.

Au dire de la bienheureuse Marguerite-Marie, « il n'y a pas de plus court chemin pour arriver à la perfection ni de plus sûr moyen de salut que d'être consacré à ce divin Cœur. » Par la consécration générale et officielle, décider les fidèles à des consécérations intimes qui les attachent étroitement à Jésus-Christ, telle est encore l'œuvre de Pie X.

Grâce à Pie X, l'acte par lequel Léon XIII préluda à la naissance de ce siècle ouvre vraiment une ère nouvelle, l'ère d'un monde qui se consacre au Sacré-Cœur.

Dès nos jeunes ans, nous avons su qu'il y avait un jour sacré entre tous, où en face de la croix de son chef, l'Eglise priait publiquement pour les hérétiques, les juifs, les infidèles. Désormais, les enfants apprendront de leurs mères chrétiennes à placer, à côté du jour où l'Eglise prie pour tous, le jour où elle les dévoue tous à l'amour du Crucifié. La consécration annuelle du genre humain donne ainsi à la dévotion au Sacré-Cœur un sublime achèvement; elle justifie la parole de Léon XIII: Le culte du Sacré-Cœur devient en ce siècle une note de la véritable Eglise.

En même temps elle agrandit le Pape, nous le montrant dans la majesté d'une mission qui s'étend à toute la terre, qui lui confie tous les hommes; Vicaire de Jésus-Christ pour gouverner le genre humain tout entier.

Enfin, contre un paganisme renaissant, elle constitue la protestation victorieuse d'un monde se consacrant à Jésus-Christ
(*Semaine religieuse de Tournai.*)

— ♦♦♦ —
Le premier prêtre ordonné en Amérique
— o —

Le *Bulletin des Recherches historiques*, de Québec, prétend que le premier prêtre ordonné au Canada fut Henri de Bernières, et que son ordination eut lieu dans l'église paroissiale de Québec le 13 mars 1660. Le fait que le diacre François d'Allet arriva à Québec en 1657, et que l'auteur de sa biographie fixe la date de son ordination au 15 août 1659, semble enlever la palme à M. de Bernières ; mais il paraît certain que l'ordination de M. d'Allet eut lieu en France. A ce propos, il est intéressant de noter que la prétention du Père Badin à l'honneur d'avoir été le premier prêtre ordonné aux Etats-Unis est également disputée. Le disputant étant le Père Gallitzin, « prince et prêtre », dont l'ordination eut lieu en 1795. Toutefois, ni le Père de Bernières ni le Père Badin fut le premier prêtre ordonné en Amérique, en prenant ce terme en son sens continental. Cent cinquante ans avant que Mgr de Laval éleva M. de Bernières à la dignité sacerdotale, le dominicain espagnol Las Casas fut ordonné prêtre à Haïti, appelé autrefois Espanola ou Hispaniola.

(*Ave Maria.*)

— ♦♦♦ —
L'alcool abrutit
— o —

Un interne de la Salpêtrière étudie 83 enfants idiots ou épileptiques. Sur le nombre 60 sont fils d'alcooliques.

Le docteur anglais Kerr recueille, dans sa clientèle, cette observation :

Un homme bien portant avait eu successivement deux enfants, un fils et une fille. Tous deux se portaient à merveille. Le père tombe ensuite dans l'ivrognerie. Il a encore quatre enfants. L'un est faible d'esprit, les trois autres sont idiots.

Douze ménages d'intempérants, étudiés aux Etats-Unis, ont donné le jour à 57 enfants : 25 sont morts dès la première se-

maine, 6 sont idiots, 5 mal conformés, 5 épileptiques, 5 malades, 2 alcooliques; 9 seulement, soit un sixième, échappent à la malédiction.

Ces chiffres sont éloquents et imposent l'urgente nécessité de lutter contre le fléau de l'alcoolisme.

Vers l'Église catholique

Dans une lettre adressée aux *Missions catholiques* par Mgr Fallize, vicaire apostolique de la Norvège, le prélat cite le passage suivant du *Luthersk Ugeskrifti*, l'organe des pasteurs de Christiania :

« Une singulière fatalité pèse partout sur les sectes : partout elles préparent le terrain au catholicisme, que cependant elles haïssent et détestent par-dessus tout. On sait quelles conquêtes étonnantes Rome a faites dans les dernières années en Amérique et en Angleterre, ces véritables pépinières de sectes. C'est qu'à la longue les hommes sont fatigués de ces disputes épuisantes qu'amène le sectarisme et qui jettent le doute et l'incertitude jusque dans l'âme des chrétiens. *Ils sentent qu'il leur faut aussi, dans l'interprétation et dans l'application de la parole de Dieu, un appui, une autorité* (voilà le principe fondamental du protestantisme rejeté !), et lorsqu'ils ont vu que toute autorité dans l'Église prétendue évangélique est minée en partie par les discordes intérieures des sectes, en partie par leur commun rejet de toute objectivité et de toute immutabilité dans la religion chrétienne, ils ne sont que trop facilement tentés de rechercher ces biens dans l'Église catholique, qui se présente précisément comme l'Église de l'autorité et de l'unité, et attire les âmes par la garantie la plus sûre du salut appuyée sur une solide objectivité. »

En marche vers Rome

Le ritualisme fait en Angleterre des progrès sérieux; dont on aura une idée par ces quelques chiffres :

Plus de 1.500 églises d'Angleterre (10% environ du nombre total) ont repris un certain nombre de pratiques ou de cérémonies.

monies catholiques. Ces rites sont très variés : car, chaque pasteur peut avoir ses préférences, ou bien doit compter avec les sentiments de ses ouailles.

D'après une enquête faite par ordre de l'Etat, on a trouvé 138 églises ayant les stations du chemin de la croix, 249 qui ont l'usage du « Lavabo », 279 où le pain azyme est en usage, 142 où l'office est célébré d'après le missel romain, beaucoup qui ont conservé ou rétabli l'eau bénite, le cierge pascal, les rameaux bénits, l'office des Ténèbres, le dépouillement des autels, le « Canon » de la messe et l'« Agnus Dei » ; 438 où le célébrant est tourné vers l'autel et non vers les fidèles ; 439 où l'officiant ajoute de l'eau au vin pendant la messe, élève les Saintes Espèces, porte chape et chasuble, etc. ; 559 où l'on vénère des images de la Vierge et des saints, 212 où la cloche se fait entendre au « Sanctus », 82 où le service religieux a lieu même sans communiants, 142 où le ministre récite le « Confiteor » et fait acte de dévotion envers la Vierge et les saints ; plusieurs qui ont adopté les solennités de l'Assomption, de la Fête-Dieu et du Sacré-Cœur ; 600 où l'on garde, en public ou en secret, le Saint-Sacrement, soit pour le porter aux malades, soit pour satisfaire la piété des fidèles, etc. ; 1.226 églises enfin où le culte se pratique avec les ornements sacerdotaux en usage dans l'Eglise catholique. L'usage du signe de la croix et de l'eau bénite est devenu commun, dans ce grand nombre d'églises, ainsi que les prières en l'honneur de la Sainte Vierge ou pour les âmes du Purgatoire. Il en est même où l'on prie en union d'intention avec le Souverain Pontife.

Comme ces divers rites ont une signification très romaine, et sont incontestablement condamnés par les articles fondamentaux de l'Eglise anglicane, les anglicans conservateurs jettent les hauts cris et réclament de l'autorité ecclésiastique, au besoin des pouvoirs publics, des mesures d'interdiction contre les imitateurs des papistes. Les ritualistes laissent dire et continuent.

Procession du Saint Sacrement

Une réponse intéressante pour la Procession du Saint Sacrement a été donnée le 1^{er} février dernier par la Sacrée Congrégation des Rites.

A la question : « Le célébrant doit-il, au retour de la Procession, monter les degrés de l'autel pour y donner l'ostensoir au diacre ; ou bien doit-il de préférence s'arrêter au pied des degrés, remettre là l'ostensoir au diacre, faire la génuflexion simple, puis attendre à genoux l'imposition de l'encens ? »

La Congrégation a répondu Non au 1°, Oui au 2°, conformément au Cérémonial des évêques.

Le diacre doit faire la génuflexion à deux genoux et l'inclination de tête avant de recevoir l'ostensoir au pied des degrés.

La solution donnée plus haut s'applique évidemment aussi aux reposoirs.

— ♦♦♦ —

L'Angleterre religieuse

(Suite.)

LA REVANCHE DES NON-CONFORMISTES.

UN CLERGÉ ANTICLÉRICAL

— o —

Bien qu'ils aient, en effet, déversé sur les pairs une grande partie de leur fureur, il était aisé de prévoir que les non-conformistes ne s'en tiendraient pas là et que, sans attendre la réforme toujours problématique de la Chambre Haute, ils chercheraient, par tous les moyens en leur pouvoir, à ruiner l'influence exécrée de l'Eglise officielle.

La France, pays où, plus qu'ailleurs encore, les extrêmes se touchent, a donné récemment ce spectacle qu'on eût pu croire inconcevable : un officier antimilitariste. Eh bien, l'Angleterre voit depuis quelque temps déjà un objet non moins monstrueux et plus odieux peut-être encore : un clergé anticléricale.

Qu'il y ait, en Angleterre comme partout, des ennemis de l'Eglise et des prêtres ; que certains hommes, en combattant les ministres de Dieu, se prétendent serviteurs de Dieu, c'est un spectacle malheureusement banal, que l'on a vu à toutes les époques et un peu partout.

De nos jours, il ne faut pas croire que l'anticléricisme soit une invention purement française. La haine des dogmes, due autant à l'humiliation intellectuelle qu'à la contrainte morale qu'ils s'imposent, a conduit beaucoup d'Anglais à la haine du

prêtre. Il y a toute une littérature qui vit de la guerre faite là-bas à ce qu'on appelle parfois, d'un nom barbare mais expressif, le *sacerdotalisme*. Mais que des hommes se donnant eux-mêmes comme les représentants de Dieu auprès de leurs frères, comme les ministres du culte, se mettent à répéter : guerre au cléralisme, guerre aux prêtres, voilà qui est plus rare, voilà qu'on pourrait croire inouï ; voilà qui serait même à peine croyable, si l'on ne devait tenir d'avance pour possible tous les illogismes, lorsqu'une passion humaine y trouve son compte.

Du reste, pour montrer que cette possibilité s'est amplement réalisée en Angleterre dans le clergé non-conformiste, je citerai ici les propres paroles de quelques ministres dissidents.

Voici, par exemple, un compte rendu de la grande réunion tenue le 5 novembre dernier dans le restaurant d'Holborn, par 1 200 de ces clergymen, venus un peu de partout et appartenant à toutes les sectes. Les termes en sont presque textuellement empruntés à deux journaux très bien disposés envers les Eglises libres (*Daily Chronicle* et *Daily News*, 6-7 novembre 1906).

Le docteur Clifford, la lumière de l'Eglise baptiste, l'un des meneurs de la *résistance passive* et partisan très actif de la loi Birrell, fut l'un des orateurs les plus écoutés de ce Concile. Ecoutons un peu son réquisitoire :

On ne résoudra d'une manière définitive le problème de l'éducation nationale « qu'en chassant de l'école toutes les Eglises et tous les clergés ». . . Il est intolérable que la Chambre des lords soit un rouage essentiel du pouvoir législatif dans ce pays. Cette assemblée « appartient aux âges de ténèbres et devrait être reléguée dans les limbes des infinies vanités. Elle n'est plus de notre âge ; elle est de ces siècles d'ignorance où, grâce à l'imbecilité des masses, il était possible au cléralisme et à l'*ecclesiasticisme* d'étaler toutes les impudences du pouvoir . . . » « Ce que veut l'épiscopat, c'est faire tomber toujours plus d'écus dans les coffres de l'Eglise, soit anglicane, soit romaine, et donner encore plus de pouvoir aux prêtres. Eh bien, c'est ce que nous ne voulons pas ! . . . » Dans les mains de l'archevêque de Cantorbéry, le bill Birrell « est devenu un instrument destiné, d'une part, à accroître le pouvoir des *parsons*,

de l'autre, à enrichir l'Eglise anglicane. L'archevêque offre le dernier et le plus remarquable portrait de M. Double-Face, que notre siècle ait contemplé. . . »

« Les lords sont en train de mettre la main sur les écoles du peuple et d'y introduire violemment le prêtre. Mais le peuple n'en veut pas ! » « Le peuple a fini par percer à jour le clergé. » Et sous forme de conclusion à ce beau discours, le docteur Clifford proclama que la lutte actuelle autour de la question scolaire était en réalité « le dernier et suprême combat contre le cléricalisme » .

On aurait pu se croire dans une assemblée d'émeutiers plutôt que dans un Concile d'hommes d'Eglise. Après le docteur Clifford, en effet, le Rév. Greenhough déclara que tous les ministres non-conformistes avaient hâte « de relever le gant que leur ont jeté d'orgueilleux prélats et des pairs insolents ».

Le docteur Fairbairn, *principal* de Mansfield college (Oxford) et l'une des illustrations du clergé non-conformiste, n'ayant pu se rendre à la réunion, écrivit pour dire son avis : « Tant que les évêques resteront à la Chambre des lords, ils auront le droit de faire ce qu'ils font ; le mieux est donc de les en déloger au plus tôt. »

Et c'est avec des acclamations enthousiastes qu'on accueillit cette phrase lapidaire du Rév. J. H. Jowett, résumant admirablement la pensée de tous ces *clergymen* : « Nos ennemis, ce ne sont pas les laïques, mais les évêques ! »

Vers la même époque, le Rév. Silvester Horne écrivait au *Daily News* une lettre qui est, s'il se peut, plus expressive encore et plus dénuée de vergogne. Il est vrai, le radicalisme du Rév. Silvester Horne n'est pas sans épouvanter quelques-uns de ses collègues ; plus d'un, parmi les ministres dissidents, ne signerait pas ce qu'écrivit cet homme impétueux et révolutionnaire. Pourtant, il ne recueillit, à la réunion du 5 novembre, que de chaleureuses approbations, et il est, en définitive, un des oracles de son parti. Or, voici quelques passages de sa lettre ; le dernier surtout est tristement suggestif.

« Quand fut présenté le projet Birrell, on nous avait promis que les districts ruraux seraient enfin libérés du cléricalisme, qu'aucun enfant ne serait contraint d'assister aux cours de religion . . . Mais la Chambre des lords a triomphé du Parlement

le plus démocratique que l'Angleterre ait jamais connu. Nous autres, ministres des Eglises libres, nous avons servi si souvent de jouet à tous les partis, que nous y sommes accoutumés. Nos espérances se sont écroulées une fois de plus. Nous avons lutté et plaidé en vain. Il ne nous reste plus qu'à tourner nos regards vers l'exemple courageux de la France et à commencer une campagne plus hardie et violente que jamais, contre la prédominance du prêtre dans la politique. L'échec qui nous est infligé par le gouvernement de notre choix sera, nous pouvons l'espérer, un coup de clairon qui nous ralliera pour mener la charge en faveur du *désétablissement*. »

Dans le même journal enfin (9 novembre 1906), le Rév. Alfred Philips, ministre de l'Eglise libre à Leamington Spa, écrivait : « Comme il est vrai qu'en Angleterre aussi bien qu'en France, le *cléricalisme*, voilà l'ennemi ! »

(A suivre.)

J. BOUBÉE.

*
— o —
Intentions de messes
— o —

La Sacrée Congrégation du Concile, après discussion, les 23 mars et 27 avril 1907, a pris les décisions suivantes qui obligent *sub gravi* :

1. Quiconque désormais voudra confier des messes à célébrer à des prêtres tant séculiers que réguliers habitant en dehors du diocèse, ne pourra le faire que par les soins de l'Ordinaire, ou tout au moins qu'après l'avoir consulté et avoir obtenu son assentement.

2. Si des évêques ou des prêtres, dans le cas d'une surabondance d'intentions de messes, veulent en envoyer aux prélats ou aux prêtres des Eglises d'Orient, ils doivent le faire toujours et à chaque fois par les soins de la Sacrée Congrégation de la Propagande.

Le Saint-Père, dans une audience du 28 avril dernier, a confirmé les présentes décisions et a ordonné de les publier.

— 3+4+5 —
L'Œuvre des vieux timbres
— o —

Dans une réunion tenue à Beauvais, l'hiver dernier, par l'Association de Saint-François de Sales, le rapporteur, venant à parler des moyens employés par cette association pour se pro-

curer les ressources nécessaires à son œuvre scolaire, a préconisé le collectionnement des vieux timbres-poste.

Des détails curieux, continue la *Semaine religieuse de Paris*, ont été fournis, prouvant l'importance d'une œuvre qui a quelquefois provoqué le sourire et la méfiance. Grâce à cette industrie, très honnête dans ses moyens, exclusivement chrétienne dans son but, un prêtre belge dévoué aux missions, l'abbé Sender, a réussi, aidé des enfants d'un orphelinat, à recueillir pour son compte vingt-cinq millions de vieux timbres. Et la somme qu'il a retirée de leur vente lui a permis d'acheter, au Congo belge, un vaste territoire où il se propose de bâtir non seulement un couvent pour les Pères du Cœur Immaculé de Marie, mais encore une école, un orphelinat, un hôpital et trois cents cases destinées à loger un égal nombre de familles d'esclaves libérés. Un village chrétien tout entier va se trouver constitué de la sorte.

Cette œuvre des vieux timbres, que rappelle si opportunément l'Association beauvaisienne de Saint-François de Sales, saura ne pas borner ses libéralités aux missions dans les pays lointains, mais elle acceptera, sans nul doute, de les étendre aux missions à l'intérieur. Le moment n'est-il pas venu de grouper, en un bloc, tous les ouvriers, toutes les causes, toutes les ressources ? A l'heure où tant de besoins surgissent, pourquoi négligerait-on les mille industries diverses que suggère la piété catholique ?

On a répandu naturellement bien des bruits inexacts sur cette œuvre des vieux timbres. Le bien, quel qu'il soit, sous quelque forme qu'il se présente, n'est-il pas toujours critiqué ? Quelques personnes malveillantes ont fait de ces pieux collectionneurs les coopérateurs tout au moins inconscients d'une énorme fraude. Elles ont été jusqu'à prétendre que ces vieux timbres seraient cédés à d'habiles mais peu délicats industriels qui, par des procédés inconnus, feraient disparaître l'empreinte du cachet postal et les livreraient de nouveau à la circulation ! D'autres personnes, moins éloignées de la vérité, font courir le bruit qu'on les envoie aux missionnaires qui en tirent parti de diverses façons, notamment en les cédant à des prix élevés aux chefs de tribus et aux indigènes demi-civilisés qu'ils évangélisent.

La vérité est beaucoup plus simple. De ces timbres maculés, on fait deux parts. Les uns, rares ou anciens, sont précieusement mis de côté pour être vendus aux collectionneurs dont le nombre, on le sait, va sans cesse croissant. Quand on pense qu'il y a des timbres qui se vendent des milliers de francs, on comprend quelles ressources précieuses eussent été perdues. Pour ce qui est des timbres communs, on les emploie à faire des tapisseries en mosaïques ou des imitations de peinture pour salons et salles à manger. Ce genre de décorations, qui est devenu très commun en Bavière et en Suisse, possède ses ouvriers spéciaux, vrais artistes qui savent grouper les timbres et combiner si agréablement les nuances, que l'on croirait avoir affaire à de véritables peintures. Les Frères de Saint-Jean de Dieu ont, à Gand, trois salles dont les murs sont ainsi tapissés avec un goût parfait.

Telle est cette œuvre des vieux timbres qui a fourni, en 1905, à l'Association de Saint-François de Sales de Beauvais, une partie des 10,649 francs qu'elle recueillait pour l'entretien des écoles diocésaines.

— x —

Bibliographie

— o —

— *Luttes pour la liberté de l'Église catholique aux Etats-Unis*, par l'abbé G. ANDRÉ. In-12, 0. fr, 60, franco 0.75. — (P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6^e)).

Ces pages ne sont qu'une très rapide esquisse des combats spirituels de l'Église américaine pour sa liberté. Les faits décrits par l'auteur n'ont pas encore été mis en relief, du moins sous la forme de narration historique, et ils sont pleins d'intérêt pour les catholiques en général.

L'auteur ayant vécu pendant de longues années, dans les Etats-Unis, en contact incessant avec le clergé américain, avait, mieux que tout autre, la compétence voulue pour traiter ce sujet si actuel des luttes de l'Église du Nouveau-Monde pour son indépendance.

Cette histoire de la conquête de la liberté religieuse nous permet de contempler une fois de plus l'inaltérable force de cette Église catholique qui sait poursuivre sa tâche sainte au

milieu des haines, des persécutions, en face même de ses adversaires étonnés.

A la vue de ce spectacle de luttes et de triomphes, le lecteur se sentira rempli d'amour pour l'Église de l'avenir. Qui soulèvera le voile qui cache ses destins ? Qui sait si nous ne sommes pas à la veille d'un grand siècle chrétien, si l'heure n'est pas venue du retour des peuples au bercail de Pierre, si la France lassée de tant d'ingratitude envers Celle qu'elle a si noblement servie ne s'enthousiasmera pas d'amour pour l'Église en proportion même des douleurs qu'elle lui cause ?

Ce petit livre, rempli d'idées et de faits, ne peut manquer d'être favorablement accueilli ; il paraît au moment opportun.

— LES PREMIÈRES COMMUNIONS 1907, par un *Missionnaire apostolique*. Un vol. in-8°. Prix : 1 fr. 50. (Ancienne maison Ch. Douniol, 29, rue de Tournon. Paris-VI°.)

C'est avec un réel plaisir que nous annonçons cette publication à l'usage du clergé, pour la prédication des premières communions.

Déjà, la même librairie vient de mettre en vente la troisième édition d'un grand ouvrage sur le même sujet : *Le Prédicateur des Retraites de première communion*, contenant dix retraites variées de chacune sept instructions, suivies de vingt-cinq instructions diverses pour le jour de la fête, et d'une série de cinquante histoires appropriées à tous ces sujets. (Un bel in-8° de 416 p. 4 fr. 50.)

Mais pour les prêtres qui ne veulent qu'une retraite unique, avec des instructions développées, chaque année l'éditeur publie un volume spécial, toujours nouveau.

L'importance de la bonne préparation des prédications de premières communions n'échappe à personne ; l'auteur du présent volume y a mis toute la doctrine et toute l'actualité qui s'imposent de nos jours. Nul doute que ce nouvel ouvrage n'obtienne le même rapide succès que ses devanciers ; nous le recommandons instamment.

— o —

Maintenir la vente d'un poison aussi pernicieux que l'absinthe est un crime de lèse-patrie et de lèse-humanité.

Dr d'ARSONVAL.